

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASBL BWBC VOLLEY – 14/12/2019

Conformément aux statuts et ROI de l'asbl BWBC Volley, l'AG de l'asbl BWBC Volley se déroulera le samedi 14/12/2019 à 10h00 au 2^{ème} étage de The Gate, rue Fond Cattelain, 2 à 1435 Mont-Saint-Guibert.

ORDRE DU JOUR

1. **Accueil à partir de 9h30** (Un délégué peut représenter au maximum deux clubs).
2. **Mot du Président**
3. **Examen et vote des propositions de modifications aux statuts et au ROI (et amendements)**
4. **Election** : Président de la Commission Provinciale des Réclamations (appel à candidats)
5. **Budget 2020** :
 - **Présentation**
 - **Fixation du montant de la cotisation**
 - **Approbation**

ECHEANCIER

- J-60 jours (15/10) : envoi de la convocation pour l'AG ;
- J-45 jours (30/10) : introduction des propositions au secrétaire ;
- J-40 jours (04/11) : publication des propositions ;
- J-30 jours (14/11) : publication du rapport annuel du CA et introduction des candidatures ;
- J-25 jours (19/11) : introduction des amendements au secrétaire ;
- J-21 jours (23/11) : introduction des interpellations au secrétaire ;
- Jeudi 21/11 de 18h à 20h réunion de la CE à l'Axisparc de Mont-Saint-Guibert ;
- J-20 jours (24/11) : publication des amendements ;
- J-15 jours (29/11) : publication des interpellations, des amendements et du rapport de la CE.

Pour rappel:

- la présence à cette AG est obligatoire, sous peine d'amende, pour tout club affilié à l'asbl BWBC Volley ;
- seuls les clubs en ordre de trésorerie avec la FRBVB, la FVWB et le BWBC Volley ont droit de vote ;
- le nombre de voix par club est fixé par les statuts et sera précisé, avant l'AG, sur le site officiel.

Pour l'asbl BWBC Volley, Jean-Pol Sohy, secrétaire, et Pierre Vander Vorst, président.